



Casiers : opération "départ en vacances"

publié le 24/06/2015

Aux élèves adhérents du FSE et ayant utilisé un casier : merci de bien vouloir vider et nettoyer les casiers qui vous ont été prêtés, **pour le 30 juin 2015**.

Rappel important : Tout casier non libéré après cette date sera susceptible d'être ouvert (cadenas détruit !), vidé de son contenu et bloqué par le FSE...

Si vous constatez le moindre problème sur celui-ci, veuillez le signaler à un responsable du FSE ou à la vie scolaire.

REMARQUE : comme pour cette année, les demandes de nouveaux casiers se feront à la prochaine rentrée ; il suffira d'être adhérent FSE (5 euros de cotisation) et d'en faire la demande sur la fiche qui sera distribuée



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.